



Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, 15 mars 2018

Élisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a reçu ce jour le programme de travail pour l'élaboration d'un projet stratégique de la SNCF, remis par Frédéric SAINT-GEOURS, Président du Conseil de surveillance de SNCF, Guillaume PEPY, Président du Directoire de SNCF, Président-directeur général de SNCF Mobilités, et Patrick JEANTET, Président-directeur général de SNCF Réseau.

Retrouvez le document du programme de travail
: <http://medias.sncf.com/sncfcom/newsroom/pdf/180315-programme-de-travail-projet-strategique.pdf>

Retrouvez la synthèse du programme de travail
: <http://medias.sncf.com/sncfcom/infosinternes/180315-infographie-programme-de-travail-projet-strategique.pdf>

REMISE DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PROJET STRATÉGIQUE DE LA SNCF

Intervention d'Élisabeth BORNE

Seul le prononcé fait foi

Le 26 février dernier, le Premier ministre a annoncé le lancement de la réforme du secteur ferroviaire. Je ne reviendrai pas en détails dessus mais vous le savez, l'objectif de cette réforme est simple, et il est triple :

- **C'est d'avoir un meilleur service public ferroviaire** au meilleur coût pour les voyageurs et les contribuables.
- **C'est une SNCF plus efficace**, plus unifiée, avec tous les atouts pour l'ouverture à la concurrence.
- **Et ce sont des cheminots bien préparés** à la concurrence et aux nouveaux métiers.

Mais lorsqu'il a annoncé les grandes lignes de cette réforme, le Premier ministre a également annoncé une méthode. Cette réforme est un pacte, et il s'appuie sur deux jambes :

- **Un Etat qui s'engage et qui prend ses responsabilités** pour le transport ferroviaire ;
- **Et une SNCF qui prépare son nouveau projet d'entreprise.**

1^{er} pilier

Hier j'ai présenté au Conseil des ministres un projet de loi d'habilitation : c'est le premier pilier, celui par lequel, l'Etat définit le nouveau cadre. C'est un cadre qui sera économiquement assaini, ouvert à la concurrence et qui doit mettre en place une gouvernance plus simple et plus responsabilisante pour la SNCF.

Cette loi sera discutée au Parlement dans les prochaines semaines. J'ai lancé les concertations avec l'ensemble des acteurs il y a 15 jours exactement, et elles vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'avril. Puisque la concertation débute, **le projet de loi déposé hier ne fait qu'indiquer le cadre**, les têtes de chapitres, de la réforme.

Ainsi, **au fil de la concertation, dès qu'un sujet aura suffisamment avancé, il sera introduit** par amendement dans le débat parlementaire à la place des ordonnances.

Nous avons fait le choix de cette méthode, car c'est celle qui donne le plus de place à la concertation.

2^{ème} pilier

Après le premier pilier hier, nous posons le 2^e aujourd'hui. Ce 2^e pilier, c'est un projet pour faire une SNCF plus forte. Je veux le dire très clairement : **il n'y aura pas de transport ferroviaire fort sans une SNCF forte.**

Le Premier ministre l'a dit : c'est une nouvelle SNCF qui doit être mise en place. Cette nouvelle SNCF, ce n'est pas seulement un nouvel organigramme ou un nouveau statut juridique de Société nationale à capitaux publics, c'est surtout un nouveau projet d'entreprise pour les 150 000 salariés du groupe public ferroviaire, au service des 4 millions de Français qui chaque jour se déplacent en train et des entreprises qui ont besoin d'un fret ferroviaire de qualité.

Cette nouvelle SNCF doit être plus forte. Dans un secteur qui sera demain pleinement ouvert à la concurrence, la SNCF doit être cette entreprise publique dont les Français sont fiers, qui accumule les records et les premières mondiales, qui est l'entreprise de référence et qui remplit pleinement ses engagements aux services de ses clients, voyageurs et frets.

C'est pourquoi le Gouvernement s'engage pour soutenir la SNCF dans cette mutation du système ferroviaire. Mais c'est un soutien exigeant, et c'est pour cela que le Premier ministre a demandé à l'entreprise de préparer un nouveau projet d'entreprise d'ici l'été.

Ce plan d'entreprise devra permettre d'aligner les coûts sur les standards européens, d'améliorer la polyvalence des métiers, mieux organiser le travail, former aux métiers de demain, renforcer la productivité industrielle, moderniser le dialogue social et de mieux intégrer toutes les mobilités.

En quelques mots, il s'agit donc d'accélérer la transformation de la SNCF, sa modernisation pour qu'elle réponde au mieux aux besoins de ses clients et des territoires.

Cela doit passer par une entreprise plus décentralisée, dans laquelle les initiatives et les décisions sont prises au plus près du terrain, avec un fonctionnement moins cloisonné, pour être plus réactifs. Je sais que c'est aussi ce que les cheminots attendent.

Ce que la SNCF nous remet aujourd'hui, ce n'est pas encore ce projet stratégique, bien sûr, ce sont les axes et la méthode pour construire ce projet, afin qu'il soit très largement concerté.
L'objectif est simple : construire et concerter ce nouveau projet avant la fin juillet.

J'ai dit le sens de ce que le Gouvernement attend de l'entreprise.

L'Etat s'engage. La SNCF également. Ce sont les 2 jambes sur lesquelles avance cette réforme indispensable pour répondre aux attentes des français vis-à-vis de notre service public ferroviaire.

Je demande à Frédéric Saint Geours, Patrick Jeantet et Guillaume Pepy, de nous présenter plus en détail de cette feuille de route.

Seul le prononcé fait foi